

DU CONSEIL

Conseil du 10 novembre 2016

Délibération n° 2016-1550

commission principale: éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet: Attribution d'une subvention à l'association Centre national de la mémoire arménienne pour son

programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la

culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur: Monsieur le Conseiller Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 11 octobre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 15 novembre 2016

Présents: MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés: MM. Passi (pouvoir à M. Jacquet), Brumm (pouvoir à M. Eymard), Mmes Frih (pouvoir à Mme Panassier), Laurent (pouvoir à M. Butin), MM. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), MM. Havard (pouvoir à M. Huguet), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Sarselli (pouvoir à M. Barret), Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 10 novembre 2016

Délibération n° 2016-1550

commission principale: éducation, culture, patrimoine et sport

objet: Attribution d'une subvention à l'association Centre national de la mémoire arménienne pour son programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 octobre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le Centre national de la mémoire arménienne (CNMA) poursuit 4 missions principales : conserver et rendre accessible au public via un centre de documentation relatif à l'histoire des Arméniens en France et en Europe ; développer un centre de recherche sur la culture et l'identité des franco-arméniens ; mener une politique d'action culturelle et de médiation afin de faire vivre l'héritage culturel dont le CNMA est le dépositaire ; mener un travail de mémoire et de recherche sur tous les génocides qui ont marqué l'histoire de l'humanité.

II - Objectifs

Le Musée des Confluences et le Musée Gallo-romain de Fourvière, 2 établissements structurants de la politique culturelle de la Métropole, contribuent, chacun en fonction de l'angle singulier de leur approche scientifique, à définir son identité.

De nombreux autres équipements muséaux et patrimoniaux participent à cette démarche en témoignant de la diversité et de la richesse du territoire à travers les récits des grandes migrations, des aventures industrielles ou encore des courants de pensée qui ont forgé l'identité de la Métropole.

Parmi ceux-ci, le CNMA, association créée en 2012, s'est implanté à Décines Charpieu, Commune qui a connu dans les années 1920 l'arrivée massive de rescapés du génocide de 1915, grâce aux campagnes d'embauches de l'usine de la soie artificielle et de l'usine chimique Gifrer et Barbezat.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Métropole entend initier et animer la mise en réseau des acteurs qui œuvrent dans le champ de la mémoire et du patrimoine et qui contribuent par leur action à la définition de l'identité du territoire. Ainsi, elle souhaite promouvoir toutes actions de médiations auprès des publics et d'activités de recherches centrées sur la thématique essentielle du devoir de mémoire.

III - Compte-rendu des actions réalisées en 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0724 du 2 novembre 2015, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit du CNMA.

Des actions ont pu être menées sur l'ensemble de l'année 2015 avec, notamment, des activités pérennes à l'instar de la bibliothéconomie normalisée (bibliothèque en open source), d'aide à la recherche (universitaires, étudiants, etc.), des actions pédagogiques proposées aux scolaires comme aux équipes pédagogiques (1ère guerre mondiale et notion de guerre totale), de circuits et visites guidées "trajectoires citoyennes à travers le quartier arménien de Décines Charpieu", d'expositions temporaires (L'exceptionnel destin de Napoléon Bullukian, Passeur de mémoires : Mémoires partagées des génocides et des crimes contre l'humanité, etc.).

Par ailleurs, le CNMA a complété ce programme en organisant aussi bien des conférences au sein de cet équipement (17° printemps des poètes, veillée commémorative littéraire et musicale, etc.) que des évènements en partenariat avec d'autres structures (semaine arménienne à la médiathèque de Meyzieu, concert avec l'orchestre symphonique du Conservatoire de Lyon à Champagne au Mont d'Or, exposition, atelier de calligraphie à la médiathèque de Vénissieux, master class avec l'Université Lumière Lyon 2 et l'ENS, etc.).

IV - Programme d'actions 2016 et plan de financement prévisionnel

Au-delà de la poursuite de ses activités récurrentes, divers évènements culturels sont envisagés.

Ainsi, des expositions temporaires sont programmées sur l'ensemble de l'année ("Euro 2016 : 14 regards en Métropole", "Le génocide des arméniens de l'Empire ottoman : stigmatiser, détruire et exclure" conçue et réalisée par le mémorial de la Shoah). Celles-ci seront complétées par des conférences (Mémoire et identité, Haut-Karabagh : situation politique, diplomatique et militaire, etc.), des projections-débats (films de fiction, films documentaires), des journées d'études, etc.

Par ailleurs, les partenariats avec d'autres structures de la Métropole se poursuivent à l'instar des actions envisagées avec le cinéma Les Amphis de Vaulx-en-Velin (projection-débat), la médiathèque de Bron (rencontre-signature), le centre social Bonnefoi de Lyon 3° (exposition "Mémoire croisée de l'esclavage et de la colonisation"), etc.

Budget prévisionnel 2016

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	12 000	vente	4 000
services extérieurs	71 600	Etat : Enseignement supérieur et recherche	20 000
charges de personnel	72 600	Région Auvergne-Rhône-Alpes	48 000
autres charges	5 800	Métropole de Lyon	15 000
		Ville de Décines Charpieu	20 000
		Communes de Lyon, Bron et Vaulx en Velin	4 500
		Fondation Bullukian	15 000
		Fonds européens Gulbenkian	10 000
		réserve parlementaire	20 000
		aides privées	5 500
Total	162 000	Total	162 000

Considérant l'implication de la Métropole en matière de devoir de mémoire, il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit du CNMA afin que cet équipement amplifie son action sur cette thématique. Cette subvention sera versée à l'association en une seule fois après réception d'un appel de fonds ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

- **1° Approuve** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Centre national de la mémoire arménienne (CNMA) pour son programme d'actions 2016.
- 2° Autorise monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **3° Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2016 compte 6574 fonction 311 opération n° 0P033O3589A.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 novembre 2016.